

Compte financier 2017

CME du 12 juin 2018

Le budget principal se dégrade de plus de 150 M€ pour atteindre un déficit de 198,7 M€

Principaux facteurs de dégradation du résultat 2017 par rapport à 2016 (-43 M€)

		Impacts		
		Résultat	Commentaires	
		en M€		
CRPP	Des recettes d'activité d'hospitalisation en baisse	Stabilité activité hospitalisation	-9,5	0% en HC (-2000 séjours en M,C et O ; hausse en UHCD) et +1,7% en HP
		Dotations MIGAC/FIR/DAF et DMA SSR	23	Dont 2e dégel versé en MIGAC (11 M€) et DMA (5M€)
		Développement recettes activité externe	18,5	Fiabilisation des rattachements de recettes à l'exercice
		Remboursements des budgets annexes	-4	Baisse de l'activité des budgets annexes
		TOTAL	28	
	Augmentation des charges déconnectée de l'activité	Charges de personnel (CT1)	-89	Effets prix 2,2% : Point 0,85%, PPCR 0,5%, attractivité PM 0,2%, Autres 0,7% Effet volume : -170 ETP PNM / +100 ETP PM Seniors
		Charges à caractère médical	-30	
		<i>dont spécialités pharmaceutiques in GHS</i>	-12	<i>Rebond de l'effet exceptionnel 2017 de la PUI de Bicetre: 5 M€, Changement d'imputation comptable des produits sanguins labiles: 4M€</i>
		<i>dont dispositifs médicaux in GHS</i>	-18	<i>Réactifs laboratoires: +12 M€, Matériel chirurgical à UU stérile: +6 M€</i>
		Charges hôtelières et générales	-16	
		Réduction des charges financières	-4,5	Gestion active de la dette
		TOTAL	-139,5	
	Fiabilisation des comptes	Augmentation dotation provisions pour créances irrécouvrables	-29	Impact des règles comptables en matière de taux de dépréciation
		Augmentation des dotations aux amortissements	-16	Mise en service des immobilisations et amortissements par composants (-3,8M€)
		TOTAL	-45	
	Total CRPP		-156,5	

Le résultat consolidé 2017 agrège le compte principal et les budgets annexes

CRP concerné	<i>Résultat 2016</i>	Résultat 2017	Excédent/Déficit 2017
Addictologie <i>P</i>	- 802 021 €	- 359 337 €	<i>Déficit</i>
CRP Principal <i>H</i>	- 43 468 839 €	- 198 689 426 €	<i>Déficit</i>
DNA (dotation non affectée) <i>A</i>	+ 103 822 563 €	+ 40 184 828 €	<i>Excédent</i>
Ecoles & Centres de formation <i>C</i>	+ 615 008 €	- 571 380 €	<i>Déficit</i>
EHPAD <i>E</i>	- 1 597 423 €	- 2 844 686 €	<i>Déficit</i>
USLD <i>B</i>	- 3 443 043 €	- 13 187 600 €	<i>Déficit</i>
Tous CRP consolidés	55 126 244 €	- 175 467 601 €	<i>Déficit</i>

1/ USLD et ÉHPAD

Forte dégradation des résultats 2017

- ▶ Charges d'exploitation courantes maîtrisées, en baisse par rapport à 2016
- ▶ Charges d'amortissements et de dotations aux provisions en hausse (opérations de fiabilisation de l'imputation budgétaire des immobilisations et des créances irrécouvrables)
- ▶ Produits d'activité en baisse du fait d'une baisse d'activité, dans un contexte de gel des tarifs d'hébergement et de dépendance à compter de 2017
- ▶ USLD : nombre de journées 2017 inférieur de - 4.4 % aux journées 2016
- ▶ ÉHPAD : nombre de journées 2017 inférieur de - 20 % aux journées 2016

2/ DNA

- ▶ Suite à un niveau de cession historique en 2016 (97,7 M€) notamment dû à la cession de Saint-Vincent-de-Paul, retour à un niveau plus « standard » en 2017 (33,9 M€)

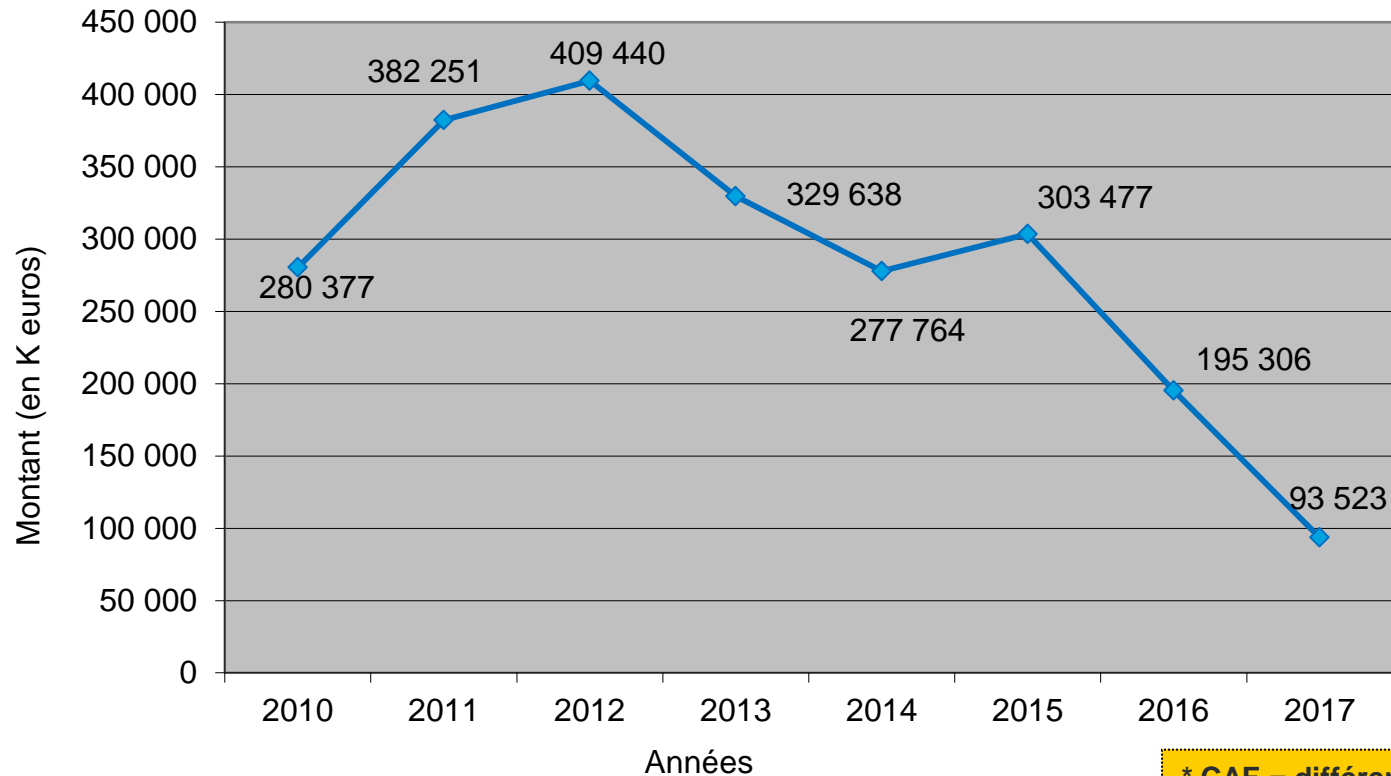
3/ Écoles

Baisse de 600 K€ de subvention d'exploitation versée par le Conseil régional d'IDF

L'affectation des résultats de chaque CRP est proposée conformément aux textes réglementant cette affectation.

<i>CRP concerné</i>	<i>Proposition d'affectation des résultats à fin 2017</i>
Addictologie <i>P</i>	REPORT À NOUVEAU DÉEFICITAIRE
CRP Principal <i>H</i>	REPORT À NOUVEAU DÉFICITAIRE
DNA <i>A</i>	AFFECTATION À L'INVEST.
Ecoles & Centres de formation <i>C</i>	REPORT À NOUVEAU DÉFICITAIRE
EHPAD <i>E</i>	DIMINUTION DU REPORT À NOUVEAU EXCÉDENTAIRE
USLD <i>B</i>	REPORT À NOUVEAU DÉFICITAIRE

Capacité d'autofinancement

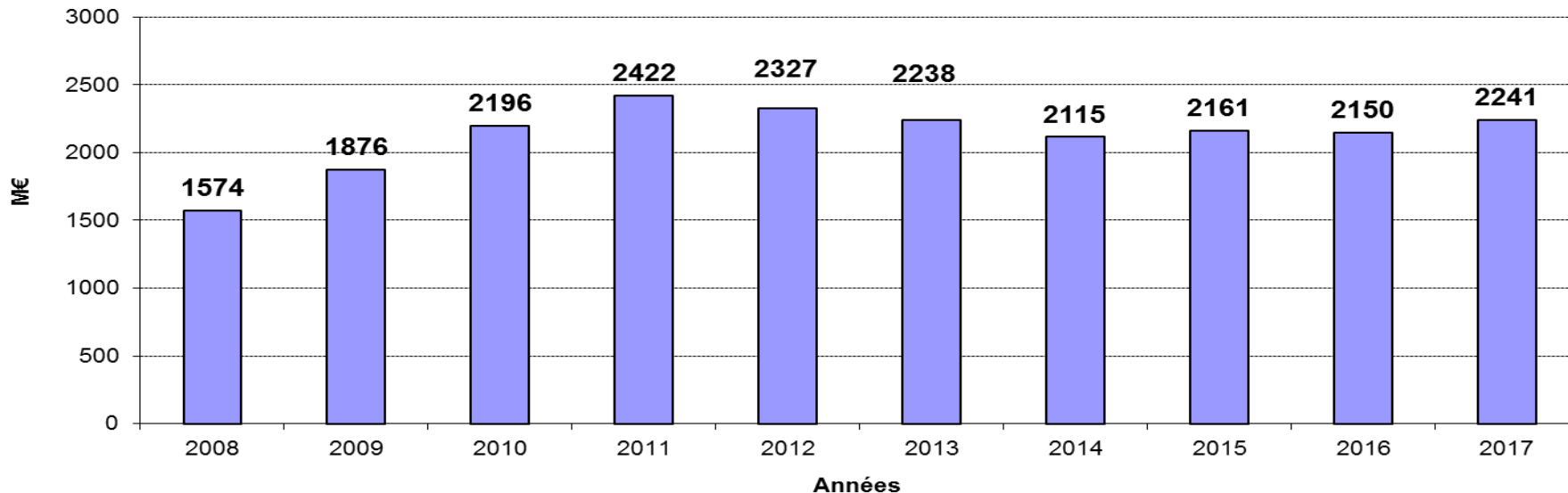


* CAF = différence entre les produits encaissables et les charges décaissables.
Elle représente les capacités à rembourser la dette et à autofinancer les investissements (trésorerie potentielle dégagée par l'ensemble des opérations de gestion).
(mode de calcul simplifié : CAF = résultat net + dotations provisions et amortissement nettes de reprises)

Montants en €	Intitulés	2016	2017
Capacité d'autofinancement (CAF)		195 305 998	93 523 165
Titre 1 :	Emprunts	218 334 067	246 933 333
Titre 2 :	Dotations et subventions	29 005 822	23 209 205
Titre 3 :	Autres ressources (dont cessions DNA)	98 481 895	34 476 665
TOTAL DES RESSOURCES (A)		541 127 781	398 142 368
Titre 1	Remboursement des dettes financières	231 292 387	157 095 816
Titre 2 :	Immobilisations	407 256 266	409 726 498
Titre 3 :	Autres emplois	365 500	125 000
TOTAL DES EMPLOIS (B)		638 914 153	566 947 314
<i>APPORT AU FONDS DE ROULEMENT, si (A-B) EST POSITIF</i>			
<i>OU PRÉLÈVEMENT, SI (A-B) EST NÉGATIF</i>		<i>- 97 786 372</i>	<i>- 168 804 945</i>

Pour financer un niveau d'investissement équivalent à celui de 2016 (410M€), l'établissement a dû recourir davantage à l'emprunt et prélever sur son fonds de roulement

Evolution de l'en-cours de la dette



Indicateurs de la dette :

Taux : 2,34 % (pour rappel : 2,49 % en 2016)

Poids de la dette (total dette/total des produits) : reste en dessous du seuil de 30 % à un niveau de 29,8 %.

Durée apparente de la dette (total dette/CAF) : passe largement au dessus du seuil des 10 ans, à 24,5 ans du fait de la forte dégradation de la CAF.

Taux d'indépendance financière (total dette/capitaux permanents) : reste au-dessus du seuil significatif de 50%, à 53,5 %.

- Les comptes de l'AP-HP sont soumis à certification depuis 2016. Deux cabinets de commissaires aux comptes ont été désignés pour six ans : KPMG et EY.
- L'audit des comptes 2017 constitue le deuxième exercice de certification.
- L'opinion sur les comptes 2017 n'a pas encore été transmise par les CAC, leur travaux sont en cours de finalisation.
- Les CAC devraient conclure, comme l'an dernier, à une certification des comptes de l'AP-HP avec des réserves portant sur les recettes, les financements recherche, la comptabilisation des immobilisations et la comptabilisation des stocks.
- Les CAC présenteront leur travaux au comité d'audit, nouvelle instance obligatoire émanant du conseil de surveillance, puis au conseil de surveillance du 28 juin 2018.

Annexes

- ▶ À la clôture de l'exercice, **le directeur et le comptable** établissent conjointement le projet de compte financier.
- ▶ Le directeur arrête le compte financier et le transmet au conseil de surveillance **au plus tard le 31 mai** N+1.
- ▶ Le conseil de surveillance délibère sur le compte financier et l'affectation des résultats **au plus tard le 30 juin** N+1.
- ▶ Les comptes de l'AP-HP étant certifiés depuis ceux de l'exercice 2016, le conseil de surveillance a préalablement communication du **rapport du certificateur**.
- ▶ Les deux cabinets de commissariat aux comptes (EY et KPMG) ont été **nommés**, pour six exercices, **en 2016 par le conseil de surveillance**, sur proposition du directeur général et au terme d'une procédure de mise en concurrence.

1/ Un résultat comptable 2017 tous comptes confondus déficitaire cette année, à - 175,5 M€

- ▶ Une année de rupture après une période d'amélioration constante du résultat depuis 2010 (*de -102,9 M€ en 2010 à +55 M€ en 2016*)
- ▶ **Un résultat du CRPP à -199 M€**, en nette dégradation (*- 43 M€ en 2016*)
- ▶ Une CAF à 93,5 M€, en forte baisse (*195 M€ en 2016*), principalement du fait de la forte dégradation du résultat du compte principal

2/ Une activité qui stagne, notamment en hospitalisation complète

- ▶ Activité stable en hospitalisation complète (+ 0%), avec une baisse en M, C et O et une hausse en UHCD
- ▶ Activité en hausse mesurée en hospitalisation partielle (+ 1,9%)
- ▶ Augmentation du nombre de passages aux urgences (+ 1,6%)
- ▶ Confirmation de la dynamique de l'HAD (+1,9 %)

3/ Les principales évolutions de produits et charges par rapport à 2016

- ▶ Une hausse très limitée des recettes assurance-maladie de + 0,5 %, incluant **une baisse de - 9,5 M€ des recettes de séjours** malgré le dégel de la mise en réserve prudentielle
- ▶ Charges de personnel (titre 1) globalement maîtrisées, en progression (+ 2%) légèrement supérieure à la cible (+ 1,8%), incluant d'importants effets prix sur la masse salariale (*revalorisation point FP et PPCR*)
- ▶ Une hausse des dépenses à caractère médical (charges de T2), en particulier des dépenses de produits de santé *in GHS* qui augmentent de + 3,4% malgré la stagnation de l'activité
- ▶ Une nette augmentation des dotations aux amortissements et aux provisions (+ 41 M€)

4/ La poursuite de la valorisation du patrimoine, et de la modernisation des bâtiments et équipements

- ▶ Poursuite des cessions d'actifs mais à un niveau moindre qu'en 2016
- ▶ Atteinte de l'objectif programmé d'investissements : 410 M€

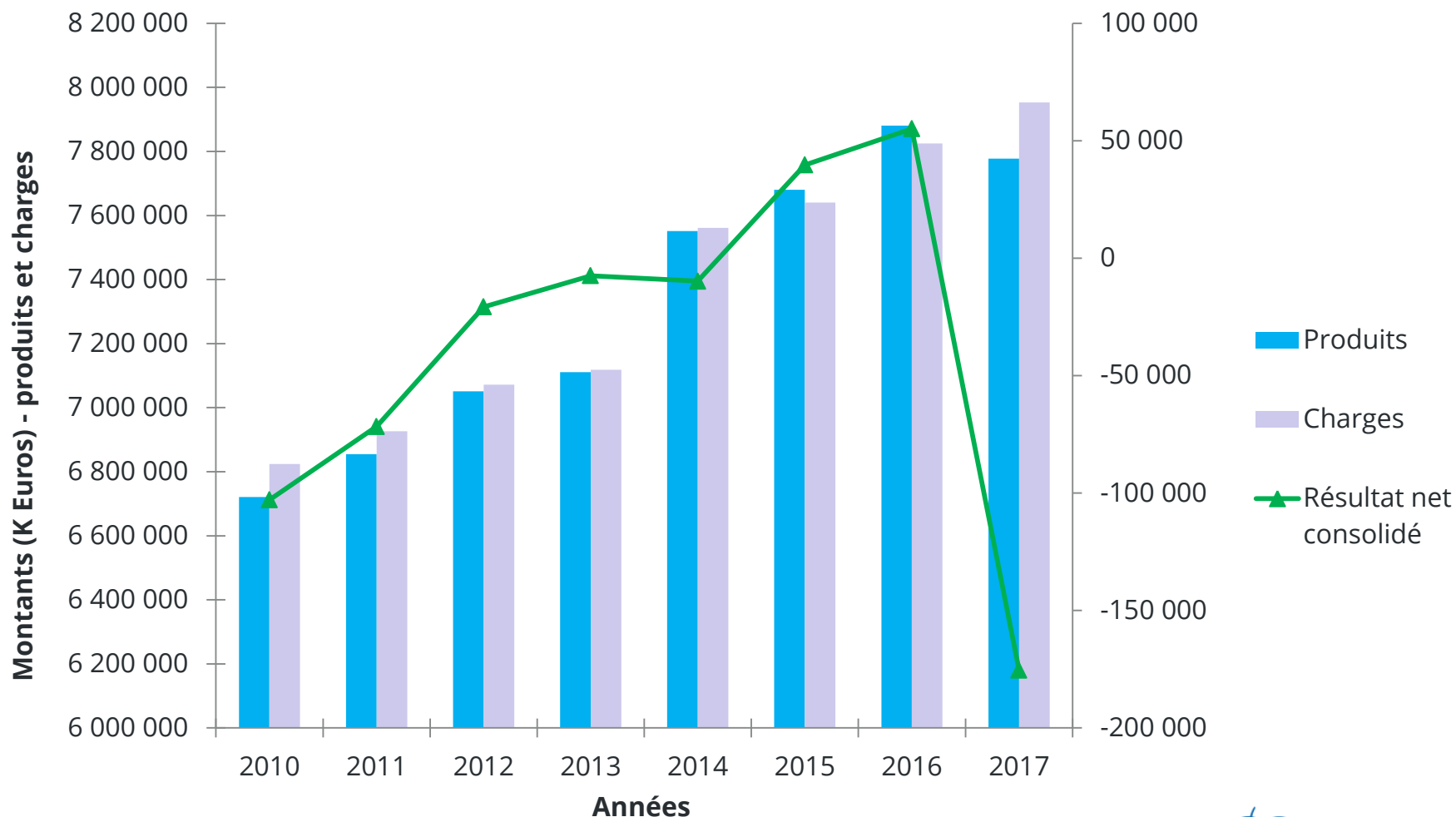
■ Concernant les produits, les principaux faits marquants sont

- ▶ Des produits de titre 1 conformes à l'EPRD modificatif mais en faible progression (+ 0,5% soit + 27,5 M€), et incluant une baisse des produits des séjours (- 9,5 M€, soit - 0,3 %):
 - **Activité (séjours, activité externe et Lamda) : - 0,4 M€ par rapport au dernier budget modificatif et - 2,1 M€ vs 2016** malgré une forte hausse des recettes d'activité externe en raison d'un meilleur rattachement des produits à recevoir
 - **Produits de santé facturables en sus des GHS : réalisation conforme au budget et en hausse de 66,4 M€ par rapport à 2016, notamment en raison de l'inclusion des médicaments sous ATU dans ce périmètre à compter de 2017**
 - **Dotations (MIGAC, DAF, forfaits) : stables par rapport à 2016, retraitées de l'effet périmètre des ATU, mais inférieures de 22 M€ à l'EPRD (baisse Merri socle de 18 M€)**
- ▶ Une sous-réalisation des produits de titre 2 à hauteur de 5,3 M€ et une baisse de 5,3 M€ par rapport à 2016 (- 0,8 %)
 - **Le nombre de journées facturables est en nette baisse (- 29 000 journées, soit - 0,7 %);**
 - **La baisse concerne notamment la médecine spécialisée, la chirurgie et les spécialités couteuses, dont les tarifs journaliers de prestation (TJP) sont plus élevés**
- ▶ Une sous-réalisation de 3,5 M€ du chapitre 70 (chambres particulières, mises à disposition, crèches...), mais augmentation de 5,9 M€ par rapport à 2016 (+ 8%).
- ▶ Des produits exceptionnels supérieurs de 7,8 M€ aux prévisions notamment en raison d'une sur-exécution des produits à recevoir rattachés à l'exercice 2016, non prévue à l'EPRD (mais sous-exécution équivalente en charges)
- ▶ Une forte baisse des reprises sur provisions (- 22,6 M€ vs 2016 et - 9,9 M€ vs budget) notamment due à une baisse des admissions en non valeurs et des reprises sur provisions pour litiges (contentieux région IdF en 2016)

■ Concernant les charges, les principaux faits marquants sont

- ▶ Des **charges de personnel légèrement supérieures aux prévisions (+ 10 M€)** et une hausse de +2% par rapport 2016 pour une prévision budgétaire à + 1,8%, qui s'est accompagnée d'une réduction des ETP PNM par rapport à 2016 (- 171 ETPR PNM) et une hausse des ETP PM (+ 100 ETPR PM seniors)
- ▶ Charges médicales (titre 2) supérieures au budget (+ 13 M€) et en hausse de 1,8 % par rapport à 2016 (+ 31 M€) notamment en raison:
 - *D'une très forte hausse des charges médicales in GHS (+ 3,4 %) malgré la stagnation de l'activité*
 - *En particulier d'une augmentation des dépenses de réactifs de laboratoires (+ 12,6 M€) et du matériel à usage unique stérile (+ 6,2 M€)*
- ▶ Un moindre apurement par admission en non valeur cette année (ANV: 107 M€ en 2017 après 122 M€ en 2016)
- ▶ Hors ANV, les charges de titre 3 sont en forte augmentation de + 2,4% (+ 15 M€), principalement en raison de l'augmentation des services extérieurs
- ▶ Des charges financières en diminution (- 4,6 M€) et inférieures au budget (- 3,3M€)
- ▶ Des charges exceptionnelles supérieures de 3,7 M€ au budget mais en forte baisse par rapport à 2016 (- 22,7 M€), notamment en raison de la résolution qui avait pesé sur l'exercice 2016 d'un contentieux avec la région IdF portant sur les écoles
- ▶ Une augmentation des dotations pour créances irrécouvrables (+ 28 M€) et des dotations aux amortissements (+ 16 M€), non compensée par des baisses d'autres dotations aux provisions

Évolution du résultat net consolidé



Pour rappel concernant l'exercice 2016 :

- Plusieurs corrections ont été réalisées en 2016, première année de certification des comptes pour l'AP-HP, par **modification du bilan d'ouverture 2016** ; il s'agissait **principalement** des périmètres suivants :
 - **Provisions :**
 - *constitution de nouvelles provisions pour les passifs sociaux (ARE, CNRACL)*
 - *revue des méthodes de provisionnement (dont revalorisation des pourcentages de dépréciation pour la provision dépréciation des créances ; revue du volume et des montants pour la provision CET)*
 - **Corrections concernant les modes de comptabilisation des immobilisations**
 - *diminution du nombre d'immobilisations comptabilisées avec une durée d'amortissement de 50 ans*
 - *corrections de l'impact des mises en service tardives*
 - *corrections suite aux inventaires physiques des immobilisations pour les sorties antérieures à 2016*
 - *décomposition de certaines immobilisations en composants*
 - **Corrections concernant les modes de comptabilisation des recettes ou des dépenses**
 - *meilleur rattachement à l'exercice des dépenses de personnel, et des recettes (« séjours à cheval » et ATU)*
- Elles ont mouvementé les capitaux propres en 2016 ; et entraîné, dans certains cas, un **changement de méthode impactant les exercices** postérieurs à 2016.

Certains de ces périmètres ont également été concernés par des corrections **en 2017**.

Cf. diapositive à suivre

Principales corrections effectuées impactant le bilan	Montant (M€)
RECLASSEMENT D'UNE PARTIE DU CET en CHARGES À PAYER	18,7
CORRECTION IMMOBILISATIONS : SORTIES À VNC NON NULLE	20,9
PROVISION ARE (ALLOCATION RETOUR À L'EMPLOI) - Correction d'une erreur sur la provision au bilan d'ouverture	7,1
CORRECTION DES STOCKS pour des opérations antérieures à 2017	16,8

Les corrections ainsi passées diminuent globalement les capitaux propres et dégradent le taux d'indépendance financière.